



HAL
open science

Patrimoine industriel et transition dans un espace rural du Sud de la France

Flore Vigné

► **To cite this version:**

Flore Vigné. Patrimoine industriel et transition dans un espace rural du Sud de la France. Congreso XVII TICCIH - CHILE, 2018, Santiago, Chili. halshs-03690957

HAL Id: halshs-03690957

<https://shs.hal.science/halshs-03690957>

Submitted on 8 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Industrial heritage and transition studies in a rural area of south of France

Patrimoine industriel et transition dans un espace rural du Sud de la France

Author: Flore Vigné; PhD student at PACTE laboratory, University of Grenoble and in charge of industrial heritage research at Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. flore.vigne@umrpacte.fr.

Section 1: Research and Documentation.

Summary in english:

The industrial history of the french department *Ardèche* bequeaths numerous sites: most of them are linked to the work of silk, followed by tanning activities, mines, and paper mills. This growth is mainly due to the abundant natural resources (water power, minerals, population). In 1874, a survey counted 999 establishments (113 of which are at a standstill) in the department (quoted by Morel, 2002). The sites are variously shaped; we can observe most of the architectural type described par Edelblutte (2009): multiples floors, shed roofs, industrial city, industrial valley... A lot of those are small sized.

However, nowadays most of these industries have closed and the popular image of the department is one made of beautiful natural landscapes and colorful little villages. The national recognition, by listing as historical monument, only concern five sites: three are mines or quarries, one is a smelting furnace and one is a paper mill; the silk and tanning activities are not accounted for. Therefore, the citizens, the associations and the local authorities have played an important part for the conservation of industrial heritage. It is equivalent to what Rautenberg (2003) calls *patrimoines sociaux* (social heritages) as opposed to *Patrimoine régalien* (national Heritage). These local initiatives have taken multiples forms.

Also, for the last fifty years at least, *Ardèche* is a department known for the presence of numerous groups experimenting alternatives values, especially about "inhabiting" (Koop and Senil, 2015). How have the industrial heritage been used for plan aiming to sustainability and *transition* (understood as in "transition towns")? Numerous examples exist: from the re-use of the hydroelectric installations, to the setting of industrial cooperative or settled communities. This reading offers to present different occurrences encountered during our work in progress and question the role of the heritage in the establishment of sustainable plans.

Text presentation (French):

L'Ardèche est un département du Sud-Est de la France. C'est un espace de moyennes montagnes, en bordure du Massif central. Il se caractérise également par une faible densité de population (59 habitants au km² en 2015). Son image actuelle repose sur son histoire longue, notamment à travers la reconstitution de la grotte Chauvet dite Caverne du Pont d'Arc, et sur ses espaces de nature et les loisirs qui y sont rattachés. Pourtant, comme de nombreux espaces ruraux, l'Ardèche a connu une forte industrialisation, notamment au XIXe siècle. Celle-ci est due à la présence d'une population importante et la possibilité d'utiliser les ressources naturelles (le bois, les richesses du sol mais aussi la force de l'eau). Elle s'est traduite par une multitude de sites de tailles et d'usages divers, nous le montrerons tout au long de cet article.

Aujourd'hui la plupart de ces sites historiques ont fermés. Des études et collectes de mémoires partielles ont permis de mieux connaître leurs histoires. L'étude de leurs nouveaux usages et des perspectives qu'ils entraînent n'a été faite que ponctuellement. Face à ce besoin, le Parc naturel régional (PNR) des Monts d'Ardèche, acteur du développement dans une partie du département de l'Ardèche, a choisi de porter une thèse CIFRE (Convention industrielle de Formation par la Recherche) sur la reconversion du patrimoine industriel, en lien avec l'université de géographie de Grenoble. Cette recherche s'intéresse plus particulièrement aux nouveaux modes de développement induits par la réutilisation des sites, aux pratiques innovantes et à l'intégration de la dimension patrimoniale dans les projets.

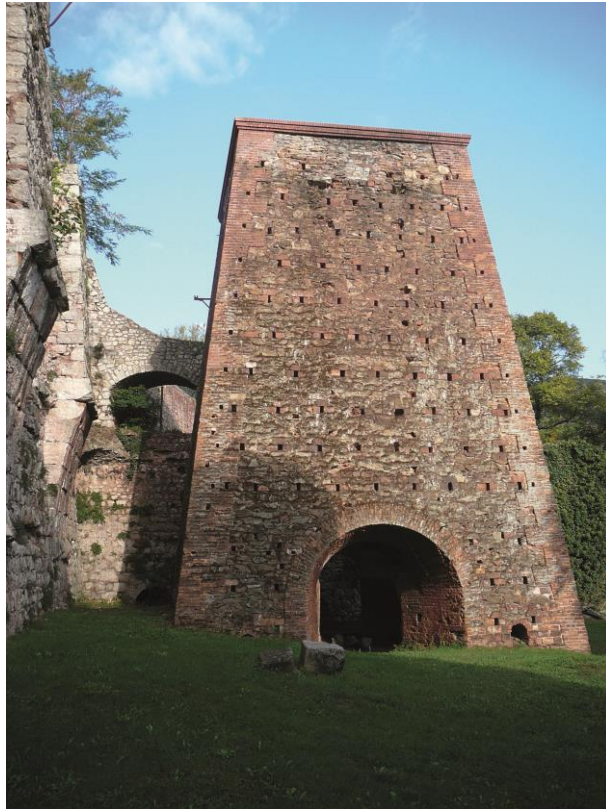
La thématique du colloque du TICCIH 2018 permet de travailler plus spécifiquement la question suivante : en quoi la réutilisation des sites industriels d'Ardèche mettent-ils en dialogue durabilité et patrimoine ?

Ces deux termes portent une certaine contradiction qu'il semble difficile d'assumer dans un projet de reconversion, c'est ce que nous allons voir tout d'abord. Pourtant ils sont plus complémentaires qu'ils ne le paraissent et pourraient même enrichir un projet par leur mise en dialogue, c'est ce que nous verrons ensuite.

Parler de patrimoine industriel et de durabilité peut faire émerger plusieurs problèmes : d'une part à cause de l'image de l'industrie, mais aussi d'autre part à cause de la difficulté de rendre durable (et donc adaptable), des objets dont l'institution a « *organisé leur usage et leur préservation* » (définition du patrimoine, Barrère, 2004).

L'industrie a une image collective qui est très éloignée de l'idée de durabilité. En effet, l'implantation de certains sites a entraîné une forte modification des paysages, l'exploitation excessive de ressources ou d'importantes pollutions. Cela l'oppose directement au développement durable, comme attention portée au respect de l'environnement par une utilisation raisonnée des ressources

naturelles. Certains sites industriels ardéchois illustrent bien cette apparente contradiction. Plusieurs exemples peuvent être développés. Les usines à chaux, puis les cimenteries, ont fortement marqué le paysage. L'Ardèche est en effet le berceau de l'entreprise Lafarge qui installe ses premiers fours au Teil en 1833 et qui exploite toujours le site aujourd'hui. Par ailleurs, l'exemple des fonderies de la Voulte-sur-Rhône (figure1), quatre hauts fourneaux construits entre 1828 et 1846 et exploités jusqu'en 1891, illustre également la forte pollution pouvant être générée sur certains sites. Ceci d'autant plus que ces hauts-fourneaux ont pu produire jusqu'à 10% de la production française de fonte dans la seconde



partie du XIXe siècle. Ils ont également modifié le plan de la ville : ce sont leurs déchets qui ont créé la place du 4 septembre, déplaçant la rive du Rhône. Enfin, il faut citer les rejets des usines dans les cours d'eau dans certaines opérations du travail du textile mais aussi du cuir. Des témoignages de rivières changeant de couleur au fil des productions restent dans les mémoires.

Ces caractéristiques, peu durables, peuvent être en partie atténuées aujourd'hui dans les processus de reconversion. Certains sites pollués appellent à des compétences particulières qu'un volet de spécialistes couvre : la région Auvergne-Rhône-Alpes organise ainsi depuis 2015 un réseau d'acteurs nommé IDfriches. Il inclut le pôle de compétitivité AXELERA (chimie), le cluster INDURA (travaux publics), le pôle de compétence et de ressources du CERF (foncier) et Envirhônalp (recherche autour du développement durable). Leur but est de faciliter et d'accélérer la reconversion des friches. La durabilité a aussi sa place dans la poursuite de la fonction productive du site. La production de chaux et de ciment, qui se poursuit aujourd'hui sur plusieurs sites ardéchois marque toujours fortement le paysage. Mais des conventions sont mises en place avec l'Office national des forêts pour reboiser les parties de carrières inexploitées.

Mais, il faut préciser que cette image négative de l'industrie correspond mal à la plupart de sites industriels d'Ardèche. Les implantations d'usines aux XVIIIe et XIXe siècles ont peu impacté le paysage : installées en fond de vallées, à proximité des rivières pour utiliser la force motrice de l'eau, et sur des terrains escarpés pour ne pas consommer de terres agricoles vitales dans les régions de montagnes, les usines sont discrètes. L'exemple le plus parlant est celui des moulins, où on effectue la torsion du fil de soie le rendre utilisable en



tissage (figure 2). Leur architecture très spécifique a été décrite par l'école d'architecture de Lyon (Duprat, 1985) : une salle d'ouvroison semi-enterrée (permettant de conserver l'humidité), ouverte côté rivière (pour la lumière), surmontée d'un espace dédiée à l'habitat du propriétaire et au logement en dortoir des ouvrières

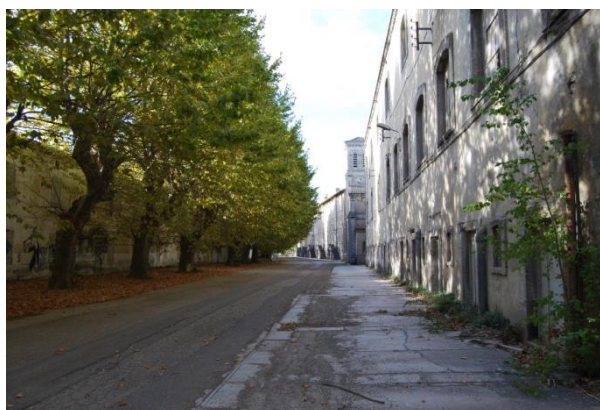
présentes pour la semaine et d'un étage de combles ; un seuil, un canal et une roue à aubes complètent le site. Ces bâtiments engendraient également peu de pollution : la soie est une fibre naturelle, les opérations de teinture sont réduites à des colorants temporaires, eux aussi naturels, et les machines sont mues par la force du courant.

Ces caractéristiques du site, qui préservent l'environnement et les ressources, peuvent être réutilisées aujourd'hui. En premier lieu, la possibilité de produire de l'énergie hydroélectrique en réhabilitant les installations présentes. Une étude menée en 2013 par le PNR des Monts d'Ardèche sur quatre cours d'eau (Volane, Besorgues, Fontaulière et Bourges), représentant 81,5 km de linéaire, décompte 85 ouvrages dont 40 produisent de l'hydroélectricité. Les particularités architecturales utilisées pour la production du fil de soie ne retrouvent pas forcément leur caractère fonctionnel dans les nouveaux usages des sites. Les salles d'ouvroison des moulins sont peu utilisées par les propriétaires, qui reconvertissent par ailleurs facilement les étages dédiés à l'habitation. Elles sont trop humides, trop sombres et souvent trop grandes. Ce sont des micro-friches au sein même du bâtiment. Quelques exemples d'usages installés dans les anciennes salles d'ouvroison peuvent néanmoins être cités : salle d'exposition à la fabrique du Pont d'Aleyrac à Saint-Pierreville, espace détente avec piscine au gîte Le Moulinage de Saint-Thomé. La discrétion des sites en fond de vallées entraîne aussi une relative méconnaissance par le grand public, malgré un nombre très important d'usines (estimé autour de 450 sur le département d'après les recherches d'Yves Morel, 2002) et une industrie qui a assuré jusqu'à 50% de l'approvisionnement en fil de soie en France.

En reprenant l'exemple des microcentrales hydroélectriques, on peut toucher à une première contradiction entre patrimoine et durabilité. Plusieurs continuent d'être utilisées mais cela demande d'importantes mises aux normes afin d'assurer la continuité écologique des cours d'eau (nasse pour faire circuler les poissons, diminution de la hauteur). Certains seuils, installés parfois de plusieurs siècles quand l'installation a été faite pour un moulin, sont également menacés de destruction (notamment s'ils ne produisent plus) : il y a besoin de faire un choix entre conservation du bâti et l'usage durable de celui-ci. Le ministère de la transition écologique et solidaire et le ministère de la culture ont

produit une *Grille d'analyse de caractérisation et de qualification d'un patrimoine lié à l'eau* afin de limiter la disparition d'un patrimoine hydraulique important. On peut retrouver la même idée d'incompatibilité dans la destruction du site pour réutiliser le foncier qu'il occupait. Ainsi, depuis 2017, la commune de Tournon-sur-Rhône a débuté la destruction de la quasi intégralité de l'usine Impression Textile De Tournon (ITDT) : seule une halle est conservée sur un site de 6 hectares avec 17 000 m² de surface occupée par des bâtiments. L'histoire de ce site remonte à 1852 et a employé jusqu'à 420 personnes en 1962. Après une première fermeture en 1981, elle est rachetée par un groupe anglais qui ferme à son tour en 1995. Une dizaine de salariés tentent une reprise en SCOP, qui permet de fonctionner jusqu'en 2008. Les travaux de démolition ont été notamment justifiés par la pollution importante du site (amiante et produits de traitement textile). Le projet de reprise du foncier n'est pas finalisé : plusieurs pistes sont évoquées comme une salle de spectacles (en reconvertissant la halle restante), un pôle de services, d'activités tertiaires, d'artisanat et de logements (bâtiments neufs). Tous ces éléments correspondent à des besoins de la population locale actuelle mais ils détruisent un support mémoriel important : le site lui-même.

A l'inverse, la conservation d'un site peut poser question en termes de durabilité. En Ardèche, c'est le cas des sites classés ou inscrits aux monuments historiques : elle en compte cinq qui relèvent du patrimoine industriel (hors moulins). Quatre n'ont pas d'usage aujourd'hui. Il s'agit des deux sites miniers, le carreau de la mine de charbon de Champgontier à Prades (exploitée entre 1774 et



1963) et le chevalement de la mine de Saint-Priest (exploitée entre 1849 et 1950), les fours à chaux, la sacherie et la cité ouvrière Lafarge à Viviers et Le Teil (exploitée de 1933 à aujourd'hui – figure 3), et la fonderie de La-Voulte-sur-Rhône (exploitée de 1828 à 1891). Sur ces quatre sites, on peut voir la limite d'une seule politique de conservation : sans usage, ces sites ne sont pas restaurés (seule deux hauts-fourneaux de la fonderie ont été restaurés en 2011) ; en l'absence de médiation, beaucoup, y compris parmi les locaux, ignorent leur existence.

Si ces deux oppositions semblent empêcher tout dialogue, cela vient particulièrement des conceptions, du durable et du patrimoine, sur lesquelles elles reposent. En travaillant ces concepts dans la seconde partie, nous allons voir comment les faire dialoguer et même s'enrichir mutuellement.

Pour sortir de cette apparente contradiction, deux pistes peuvent être explorées : une économique, relire le patrimoine comme une ressource pour le

développement durable ; une plutôt sociale et culturelle, croiser le patrimoine et le durable comme deux composantes d'une transmission efficace.



La première motivation évoquée lors des reconversions de sites industriels est l'idée du recyclage. Réutiliser le bâti existant plutôt de payer des coûts de démolition pour reconstruire avec de nouveaux matériaux. Le bâti est alors une ressource qu'on mobilise. Simon Edelblutte (2010) distingue les solutions d'urgence pour résoudre la crise du temps de fermeture (souvent de nouvelles industries, des commerces ou un découpage du site en de multiples activités) ; et les solutions plus réfléchies. Pour prendre l'exemple des usines de tannins, celle de Saint-Sauveur-de-Montagut accueille aujourd'hui des commerces (enseigne de jardin) et des services (auto-école, ferrailleur). Elle s'est reconvertie très rapidement après sa fermeture. Un temps plus long et donc souvent un temps de friche est nécessaire pour porter des projets plus cohérents. C'est le cas de la création du pôle de santé et de logements dans un ancien moulinage aux Ollières-sur-Eyrieux en 2015 (figure 4) : 40 ans s'étaient écoulés depuis la fermeture de l'entreprise.

Dans le cas des sites industriels, la ressource peut être dite territoriale, quand elle repose aussi sur les pratiques et l'histoire locale (spécificités architecturales, mémoire) et elle génère donc une spécificité. On peut citer l'exemple d'Ardelaine (figure 5), une entreprise de travail de la laine, à Saint-Pierreville, qui a réinvesti une ancienne filature à laine entre 1972 et 1982. Ils ont créé une image de marque grâce à l'installation dans cet ancien bâtiment, la réutilisation d'anciennes machines, et la poursuite d'un savoir-faire et d'échanges. Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil (2009 et 2013) évoquent une « ressource patrimoniale ». Elle se reconnaît par son rapport au temps (lien avec le passé, mais construction présente ayant pour but un futur) dans la ressource patrimoniale. La particularité de cette ressource est justement de créer de la durabilité. Un exemple est la reconversion patrimoniale intégrale (Edelblutte, id.). C'est le cas pour le cinquième site industriel classé ou inscrit d'Ardèche. Il a choisi une vocation différente que la simple conservation : le site



du Vidalon, papeterie Canson Mongolfier exploitée depuis le XVIe siècle, devient un musée (1987) et une pépinière d'entreprises (2014). Il est ainsi conservé, utilisé et sert d'espace de médiation patrimoniale.

Partout dans le monde, la définition privilégiée du développement durable est celle proposée par le rapport Brundtland en 1987 : « *un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Cette définition est à mettre en parallèle avec une autre définition du patrimoine : « *qui est censé mériter d'être transmis du passé pour trouver une valeur dans le présent* » (Levy et Lussault, 2003). On se rapproche ici de la notion de « *patrimoines sociaux* » portée par Michel Rautenberg (2003) : le patrimoine est un construit, son enjeu est la transmission. On touche ici, plutôt qu'à la question de l'usage, à celle de la construction sociale du projet de reconversion. Les valeurs humaines et sociales déclenchent des modes de fonctionnement alternatifs qui proposent une relecture des normes habituelles. En ce sens, ils participent à une forme de transition : ce sont des projets de niches, en réaction à un monde global vu en crise, et à des cadres habituels qui ne suffisent pas à leur construction.

Les exemples les plus parlants en ce sens portent des projets novateurs, expérimentaux dans leur conception et faisant appel à une multitude d'acteurs. A Chirols, la fabrique de Pont-de-Veyrières a été le plus important moulinage français en 1925 et est aujourd'hui le cadre d'un projet atypique. Après une première fermeture de la production dans les années 1980, une petite partie des locaux est investi par un musée sous forme associative : l'Ecomusée du moulinage.



Après la fermeture définitive, dans les années 2000, d'immenses espaces restent en friche. Un petit groupe se constitue vers 2016 avec l'idée de réinvestir ce lieu, avec de l'habitat mais aussi des activités diverses : artisanat, salle de spectacle, centre d'architecture, ... Au fil des rencontres, le collectif s'étoffe et établit des réunions mensuelles pour construire ensemble le projet : modalité d'achat, financement, structure juridique, etc. Les éléments se précisent : pas de discrimination par le revenu (pas d'apport nécessaire), des pratiques d'auto-construction et de chantiers participatifs pour réduire les coûts, des espaces communs pour mieux gérer la consommation, ... Le site est respecté : les espaces de logement sont sur le bâtiment des dortoirs ouvriers, les espaces d'activité sur l'ancienne usine, les appartements sont imaginés en fonction de l'architecture existante. Des projets artistiques de valorisation de l'histoire du lieu sont déjà imaginés. L'histoire nourrit le projet et la volonté d'un développement durable propose un nouveau regard sur le patrimoine (figure 6). Aujourd'hui, le collectif se compose à la fois des 25 habitants et d'autres intéressés par le projet. La commune a fait relai auprès de la communauté de commune, qui a fait appel à EPORA, un établissement public foncier pour racheter le site, le dépolluer, et qui

conventionne avec le collectif pour un rachat. Les travaux devraient commencer sous peu.

Par ces relectures et ces exemples, on peut saisir une dimension patrimoniale ouverte qui percole avec une volonté de durabilité repensée : la continuité temporelle se fait du passé vers le futur, en construction permanente avec le présent.

Illustrations :

- 1 - Haut-fourneau restauré à La Voulte sur-Rhône (copyright PNRMA)
- 2 - Moulinage Jouanard à Beauvène en fond de vallée (copyright PNRMA)
- 3 - Cité blanche des ouvriers Lafarge à Viviers aujourd'hui désertée (copyright PNRMA)
- 4 - Usine Rocheberg des Ollières-sur-Eyrieux aujourd'hui pôle de santé et logements (copyright PNRMA)
- 5 - La nappeuse d'Ardelaine dans l'ancienne filature de Saint-Pierreville (copyright Ardelaine)
- 6 – Illustration du projet du collectif de Chirols sur le moulinage de Pont de Veyrière (copyright Collectif de Chirols)